

# La loi anti-discrimination concerne aussi les sourds et les malentendants

Ce mercredi 2 juillet, le Centre pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme, la Fédération francophone des sourds de Belgique (FFSB) et la Fédération des organisations flamandes des sourds (Fevlado) ont présenté un film pédagogique sur la loi anti-discrimination... en langage des signes !



Savez-vous qu'en Belgique, il existe cinq langues officielles ? Il y a bien entendu le néerlandais, le français et l'allemand, mais aussi deux autres langues officiellement reconnues : la langue des signes flamande et la langue des signes de Belgique francophone.

Ces langues ne sont pas une traduction directe du français et du néerlandais. Elles possèdent en effet leur propre lexique, leur propre grammaire et sont considérées comme les bases de la culture des sourds et des malentendants. Ces derniers représentent en Belgique 8 % de la population. Plusieurs milliers d'entre eux communiquent dans l'une des deux langues des signes reconnues chez nous. La situation de bon nombre d'entre eux reste difficile : ayant suivi leur scolarité au sein d'institutions spécialisées, beaucoup sont analphabètes fonctionnels – c'est-à-dire qu'ils n'atteignent pas le même niveau de compréhension à la lecture que les entendants. Ils éprouvent donc des difficultés à accéder aux constructions de phrases et à la compréhension de textes écrits. Cette caractéristique liée à ce handicap peut les discriminer dans la vie de tous les jours, notamment dans la recherche d'un emploi.

Convaincu qu'il est important d'informer les personnes sourdes sur la législation anti-discrimination (qui les concerne également), le Centre pour l'égalité des chances a décidé de réaliser un film DVD accessible et pédagogique. Ce projet a été mené en partenariat avec la Fédération des organisations flamandes des sourds (Fevlado) et la Fédération francophone des sourds de Belgique (FFSB).

Sur ce DVD inédit, traduit en langue des signes et sous-titré en français et néerlandais, figurent les informations essentielles et les grands principes qui fondent la loi anti-discrimination. La présentation est accessible, compréhensible et pratique. Des exemples concrets aident à mieux comprendre la réalité des discriminations et montrent comment réagir à des situations discriminatoires. De cette façon, les sourds et malentendants pourront s'informer sur leurs droits et sur les applications essentielles de la loi anti-discrimination. De plus, cet outil pourra être utilisé comme support pédagogique dans le cadre de formations ou d'actions de sensibilisation proposées par les organisations pour sourds et malentendants.

## Fiche du DVD

Proposé par : Le Centre pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme

Réalisé en partenariat avec Fédération des organisations flamandes des sourds (Fevlado) et la Fédération francophone des sourds de Belgique (FFSB)

Sortie : juillet 2008

Durée : 31 minutes

Versions : langue des signes flamande et langue des signes de Belgique francophone

Sous-titrages : français et néerlandais

Distribution : en Région flamande la Fevlado et en Communauté française la FFSB

[Vision en ligne sur le site internet du Centre : www.diversite.be](http://www.diversite.be)

